

Extrait du procès-verbal

Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard

A la séance ordinaire du Conseil de la
Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

tenue le 1er février 2021 par visioconférence à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, madame la conseillère Vanessa Lepage-Leclerc, messieurs les conseillers Yve Rouleau, Jean-Denis Bernier, Simon Dubé, David Leblanc et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Madame Louise-Anne Belzile, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de la séance.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 490-2020 VISANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT 422-2014 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Avis de motion est donné par monsieur Jean-Denis Bernier qu'à une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du règlement 490-2020 sera proposée. Le projet de règlement est déposé et madame Louise-Anne Belzile en fait la présentation.

Copie certifiée conforme
Ce 2 février 2021



Louise-Anne Belzile
Directrice générale et secrétaire-trésorière